

Association de sécurité civile du Québec

Rapport annuel 2016

Assemblée générale annuelle

Le 22 mars 2017

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	3
Plan stratégique 2015-2018.....	5
AXE 1 : Réseautage et forum de la sécurité civile	8
AXE 2 : Développement professionnel	9
AXE 3 : Promotion de bonnes pratiques	12
AXE 4 : Gouvernance	15
Membres du Conseil d'administration	19
Partenaires, membres corporatifs et collaborateurs	20

MOT DU PRÉSIDENT

Chers collègues,

Nous assistons depuis peu à un changement de paradigmes en matière de menace à la sécurité. L'année qui vient de terminer fut à nouveau marquée par des actions de malveillance qui, additionnées à l'augmentation des sinistres causés notamment par les perturbations climatiques, placent les enjeux de sécurité parmi nos préoccupations sociales prépondérantes.

En réponse à ses préoccupations, le monde entier se mobilise. D'abord par le Cadre d'action de Hyogo, puis celui de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Ce dernier précisant notamment que *si la responsabilité générale de réduire les risques de catastrophe incombe aux États, elle n'en est pas moins partagée entre les gouvernements et les parties prenantes concernées, encourageant la société civile, les bénévoles, les organisations d'action bénévole structurée et les associations communautaires à participer, en collaboration avec les institutions publiques, en vue notamment d'apporter des connaissances spécialisées et des indications pratiques à l'élaboration et à la mise en œuvre de cadres normatifs, à soutenir l'effort de sensibilisation du public, une culture de la prévention et l'éducation aux risques de catastrophe, y contribuer ; et faire campagne pour des communautés résilientes et une gestion inclusive des risques de catastrophe par la société dans son ensemble, permettant de renforcer les synergies entre les divers groupes en présence.* ([Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030. United Nation. P.23](#))

Le Québec n'est pas en reste, la Politique québécoise de sécurité civile du Québec précise qu'elle est une réponse à *l'appel de l'ONU et de différentes organisations internationales visant à faire de la gestion des risques et de la réponse aux catastrophes une priorité des nations et des gouvernements à tous les niveaux.* Ne manquant pas de préciser que *cet appel doit aussi être entendu par chacun des acteurs au Québec afin que tous, en fonction de leur réalité et des ressources dont ils disposent, fassent de ces questions une priorité.* ([Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024. Vers une société québécoise plus résiliente aux catastrophes. Ministère de la Sécurité publique. P.III](#))

L'Association de sécurité civile du Québec, forum de la sécurité civile québécoise dans une perspective d'accroissement de la résilience, répond à cet appel par son leadership rassembleur. Que ce soit par ses exercices de sensibilisation La Grande Secousse du Québec, ses Rendez-vous bénévoles, son programme de certification ou ses activités d'information et de formation, les équipes de responsables et le Conseil d'administration de l'ASCQ travaillent à la réalisation des objectifs de son plan stratégique.

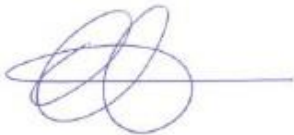
Avec son membership en constante évolution, sa représentativité de l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, libéré de ses contraintes financières, l'Association de sécurité civile du Québec est maintenant une organisation à maturité. Une organisation qui, désormais, doit jouer un rôle actif, doit jouer son rôle de leader de la sécurité civile québécoise.

Dans cette perspective, fort de ce qui est énuméré précédemment, je lance aussi un appel de collaboration constructive aux organisations, aux associations et aux différents regroupements afin de créer une réelle synergie, en adéquation avec les grandes orientations pour la réduction des risques de catastrophe. Cet appel s'adresse tout particulièrement au ministère de la Sécurité publique afin que celui-ci traduise ses orientations en actions, avec le soutien des acteurs du milieu qui ne souhaitent que contribuer à la résilience de notre société.

Comme vous le savez maintenant, je quitte l'Association pour relever d'autres défis, mais aussi pour permettre à l'ASCQ de profiter de l'élan que pourra lui insuffler une nouvelle présidence. Le Plan stratégique de l'Association est solide, ses orientations et ses actions sont claires. L'ASCQ est définitivement un acteur de premier plan du milieu de la sécurité civile au Québec. L'arrivée de Louise Bradette et de Marc Guay, respectivement à la présidence et à la vice-présidence marque un moment fort pour la crédibilité de notre organisation. J'ai pleinement confiance en leur capacité de contribuer à ce que l'Association joue ce rôle actif de leader de la sécurité civile pour un accroissement de la résilience de notre société.

Il y a près de 5 ans, j'arrivais au sein d'un conseil d'administration composé de personnes qui m'étaient totalement inconnues. Aujourd'hui, ces personnes sont devenues des collègues, des amis. Je quitte riche de leur apport et convaincu de leur détermination à soutenir la Vision de l'Association et la réalisation de sa Mission. Merci à Denis Bordeleau, Louise Bradette, Karl Brochu, Yves Dubeau, Frédéric Gagnon-Parent, Marc Guay, Simon Harvey, Éric Houde, Claudie Laberge, Carolyne Larouche, Marc Maltais, Éric Martel, Delphine Micouveau, Julie Pergallino et Isabelle Primeau.

Une association ne peut exister sans l'apport de ses membres, je vous remercie de croire en celle-ci et je vous invite à rejoindre l'équipe des administrateurs et responsables de dossiers afin de contribuer activement à la force de l'ASCQ.



Guy Dufour

Président du conseil d'administration

PLAN STRATÉGIQUE 2015-2018

VISION

Forte de l'expertise de ses membres, l'Association de sécurité civile du Québec exerce son rôle de leader et constitue un forum par excellence de la sécurité civile québécoise, dans une perspective d'accroissement de la résilience.

MISSION

L'Association de sécurité civile du Québec contribue à rendre la société québécoise plus résiliente face aux sinistres en favorisant l'intégration des principes de sécurité civile chez tous les acteurs du milieu.

VALEURS

Intégrité : Nous nous engageons à agir en tout temps d'une façon intègre et éthique, ainsi qu'à respecter les valeurs et les objectifs que nous nous sommes fixés.

Apprentissage : Nous sommes une organisation apprenante qui mise sur la recherche des meilleures pratiques d'ici et d'ailleurs, sur les communautés de pratique et sur le partage des savoirs, des vécus et des leçons tirées.

Transversalité : Nous encourageons la synergie où chaque organisation agit en spécialiste dans son domaine tout en se coordonnant et en agissant de manière très serrée avec ses partenaires et les citoyens.

AXES STRATÉGIQUES

AXE 1 : Réseautage et forum de la sécurité civile

Objectif 1.1 : Augmenter le nombre d'adhésions

Actions :

- Faire une activité « invite un ami »
- Utiliser LinkedIn, Twitter
- Mettre à jour le site Web pour le rendre plus convivial
- Organiser des activités de rencontres sociales

Objectif 1.2 : Augmenter l'offre de services aux membres

Actions :

- Partager la liste des membres actifs (mettre la liste à jour 2 fois par année)
- Rendre les coordonnées des membres accessibles sur le site Web
- Publier les offres d'emploi
- Diffuser les événements

AXE 2 : Développement professionnel

Objectif 2.1 : Valoriser l'expertise en sécurité civile

Actions :

- Maintenir la certification
- Consolider le mentorat à la préparation du portfolio et assurer la promotion de la certification
- Revoir et mettre à jour le document schématisant le processus de certification et le document «Demande de certification»
- Créer le document question-réponse pour la certification et le rendre disponible sur le site Web de l'ASCQ

Objectif 2.2 : Augmenter l'offre de présentations ciblées pour les gestionnaires de mesures d'urgence

Action :

- Offrir au moins 2 présentations par année (ex. : retour sur expérience)

AXE 3 : Promotion de bonnes pratiques

Objectif 3.1 : Positionner l'association comme forum d'excellence en sécurité civile

Actions :

- Identifier une liste d'experts. D'abord en changeant le formulaire d'adhésion (identifier les expertises et droits de référer aux membres, aux médias, au public)

- Partager les outils en sécurité civile
- Diffuser les meilleures pratiques
- Maintenir l'exercice de la Grande Secousse
- Maintenir l'implication au Colloque de la sécurité civile
- Offrir au minimum 5 activités par année sur des sujets de sécurité civile
- Faire l'analyse *pay per view* ou autre technique pour augmenter la participation aux activités

Objectif 3.2 : Augmenter les partenariats (transversalité)

Actions :

- Diffuser les formations données par nos partenaires
- Participer au comité consultatif du MSP
- Monter un exercice avec les organismes bénévoles
 - Une activité de simulation terrain
 - Une activité formation.
 - Création du Forum des dirigeants des organismes bénévoles d'intervention, de secours et de sécurité civile au Québec.

AXE 4 : Gouvernance

Objectif 4.1 : Le financement de l'association

Action :

- Établir un programme de commandites

Objectif 4.2 : Être une organisation éthique

Actions :

- Produire un rapport annuel
- Respecter le code d'éthique
- Assurer le suivi du plan stratégique
- Revoir la Politique de reconnaissance
 - souligner la fidélité de membres de l'Association;
 - reconnaître la contribution significative d'un membre;
 - reconnaître les membres ayant agi à titre de directeur au sein du C.A.
 - reconnaître le travail exécuté par le président à la fin de son mandat.
- La Politique a été adoptée à ce conseil d'administration et sera mise en application au cours de l'année 2017.

Objectif 4.3 : Assurer une saine gestion financière

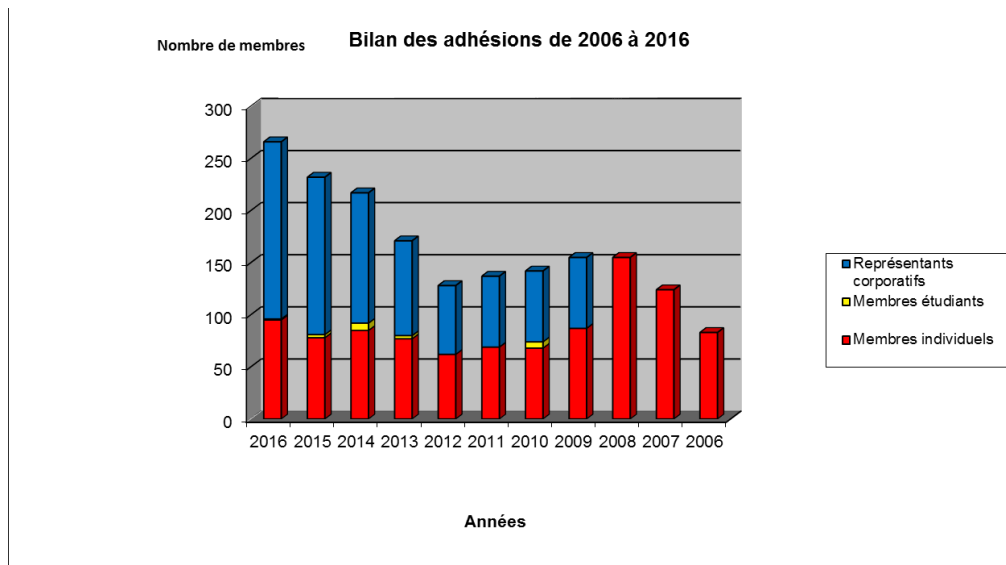
Action :

- Faire le suivi financier et effectuer des prévisions budgétaires réalistes

AXE 1 : RÉSEAUTAGE ET FORUM DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Objectif 1.1 : augmenter le nombre d'adhésions

En 2016, l'ASCQ a compté 266 membres en règle, soit 95 membres individuels, 1 membre étudiant et 170 représentants des 23 membres corporatifs. Il s'agit, pour une quatrième année consécutive, d'une hausse non négligeable et représente un nouveau sommet du nombre d'adhérents à notre association¹. Il s'agit plus précisément d'une hausse de 15 % par rapport à l'année précédente.



¹ Selon les statistiques présentées dans les rapports annuels de l'ASCQ des années 2006 à 2016.

AXE 2 : DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

OBJECTIF 2.1 : VALORISER L'EXPERTISE EN SÉCURITÉ CIVILE

CERTIFICATION

En 2008, le ministère de la Sécurité publique confia à l'ASCQ le mandat de développer et mettre en place un processus de certification des intervenants en mesures d'urgence et sécurité civile au Québec. Le processus et les outils de certification furent développés en 2010. La première cohorte fut certifiée en 2012.

Le tableau ci-après présente les différents niveaux de certification et exigences correspondantes :

	Associé en mesures d'urgence (AMU)	Qualifié en mesures d'urgences (QMU)	Certifié en gestion des urgences (CGU)
Éléments-clés	Connaissances démontrées	Participation active Réalizations reconnues	Rayonnement externe Leadership et partenariat affirmés
Connaissances	Examen AMU réussit	Examen AMU réussit	Examen CGU réussit
Expérience minimale	s.o.	3 ans	10 ans
Formation générale ⁽¹⁾	s.o.	DEP, AEC, DEC	Baccalauréat
Formation professionnelle	s.o.	50 heures MUSC	100 h MUSC + 50 h Gestion
Engagements⁽²⁾	s.o.	4 engagements	6 engagements
Membres associés, Colloques, Bénévolat, Leadership, Conférencier, Formateur, Publications, Prix, Accréditation, autre.			
Réalisations	s.o.	4 dimensions	5 dimensions
Prévention, Préparation, Intervention, Rétablissement, Gestion/Coordination, Communication.			

⁽¹⁾ Équivalences possibles

⁽²⁾ Les catégories Engagements et Réalisations sont complémentaires et dans certaines situations, un même événement peut être considéré dans les 2 catégories.

Le tableau suivant indique le nombre de certifiés par cohorte :

Nombre de certificats remis par année et niveau			
Année	AMU	QMU	CGU
2012	1	2	2
2013	1	2	1
2014	6	1	0
2015	2	0	2
2016	13	2	2

COHORTE 2015-2016

En 2016, la cohorte a permis de certifier les personnes suivantes :

AMU	Joël Sauvé	Chef Div. Opérations incendie Ville de Vaudeuil-Dorion
	Jean-François Lépine	Responsable ministériel en continuité des services essentiels et sûreté des transports, Centre de coordination sécurité civile
	Jérémie Dugas	Étudiant
	Lisanne Léveillé-Desjardins	Étudiante

En 2016, le comité de certification était composé des intervenants suivants :

- Steve Boivin, Représentant du ministère de la Sécurité publique (MSP)
- Audrey Asselin, Représentante des Municipalités
- Jean Melançon, Représentant de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ)
- Michel Doré, Représentant des Institutions d'enseignement supérieur (ENAP)
- Martin Sanfaçon, Représentant des membres certifiés et Organisations à but non lucratif (S.I.U.C.Q)

Deux intervenants additionnels se sont joints au comité de certification récemment soit :

- Yves Després, Représentant du service de sécurité publique
- Nicolas Chebroux, Président du comité de certification

ACTIVITÉS 2016

Tel que souligné à l'objectif 2.1 de l'Axe 2 du Plan stratégique et dans la poursuite du programme de certification, les activités suivantes se sont tenues durant l'année :

- Trois séances d'examens ont eu lieu en **février**, **octobre** et **décembre** 2016 (*la première séance fut tenue lors du Colloque de la sécurité civile et incendie du Québec);
 - Total : 3 inscriptions
- À la séance d'octobre, il y avait 3 inscriptions et un seul candidat c'est présenté à l'examen, les 2 autres ayant annulé 48 heures avant;
 - Total : 1 inscription
- Une séance d'examen s'est tenue auprès d'étudiants à l'ENAP, le 15 décembre 2016;
 - Total : 5 inscriptions

- Remise des certifications à la cohorte 2015-2016 lors du colloque de la sécurité civile et incendie du Québec **17 personnes** ont reçu leur certification officielle;
- Maintien de l'offre de mentorat;
- Revue et mise à jour des différents documents au programme de certification;
- Revue des règles de Recertification fait par le comité de certification.

PLAN D'ACTION POUR 2017

Après un projet pilote concluant, l'ASCQ favorisera l'accès à la certification AMU aux étudiants des différents programmes d'enseignement supérieur en intervention d'urgence et sécurité civile. Des membres du comité de certification sont à dessiner l'approche, cibler les établissements et solliciteront une rencontre avec les responsables de ces derniers.

En appui à la responsable de la gestion du programme de certification, deux membres du conseil d'administration se sont ajoutés, soit Madame Louise Bradette et Madame Delphine Micouveau.

AXE 3 : PROMOTION DE BONNES PRATIQUES

OBJECTIF 3.1 : POSITIONNER L'ASSOCIATION COMME FORUM D'EXCELLENCE EN SÉCURITÉ CIVILE

COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE 2016

L'ASCQ a collaboré avec le Ministère de la Sécurité publique et ses partenaires à la préparation et à l'animation du Colloque sur la sécurité civile et incendie 2016 qui s'est tenu à Québec, les 15, 16 et 17 février 2016, sous le thème '*La sécurité civile et incendie, ça VOUS appartient*'.

À cette occasion, une plage horaire a permis à l'Association de tenir un examen dans le cadre de son programme de certification s'adressant aux personnes qui se sont inscrites à l'un ou l'autre des niveaux de certification du programme.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

VILLE DE QUÉBEC : PROJET K, POUR UNE VILLE ET UNE COLLECTIVITÉ PLUS RÉSILIENTES

21 janvier de 13 h15 à 14 h 30 : 1050 Beaver Hall, Montréal

Conférencier : Jean-Pierre Verville, Directeur de projet à la Direction générale - sécurité publique de la Ville de Québec

Sujet : Pourquoi le projet K? En contexte municipal, qu'est-ce qu'une situation d'exception? qui est responsable de gérer les situations d'exception à la ville de Québec? Comment aller plus loin dans la démarche de gestion des situations d'exception?

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

21 janvier 2016 de 14h45 à 17h00 : 1050 Beaver Hall, Montréal

Sujet : Présentation du rapport annuel 2015 par Guy Dufour et les membres du CA. Élections du conseil d'administration 2016.

QUEL RÔLE JOUE LE SECTEUR PRIVÉ EN SÉCURITÉ CIVILE?

21 avril de 12 h à 13 h : Webinaire

Conférenciers : Louis-Alexandre Kirouac

Sujet : Monsieur Kirouac a présenté une piste de réflexion à partir des travaux sur les infrastructures essentielles, en fournissant notamment certains exemples de partenariats hors Québec et en utilisant également des cas de l'industrie des télécommunications et des institutions financières.

RENDEZ-VOUS BÉNÉVOLES EN SÉCURITÉ CIVILE

28 mai 2016 de 8h à 16h : Exercice pratique de situation d'urgence

Directeur de l'exercice : Michel C. Doré assisté par Marc Maltais et Denis Bordeleau

Sujet : Activité de formation et d'entraînement en sécurité civile appuyée par un exercice de simulation d'incendie à bord d'un navire de croisière. Ceci afin de favoriser l'interopérabilité et la mise en commun des expertises des intervenants appelés à répondre à une situation d'urgence de manière efficace. Opportunité d'unir concrètement les efforts des premiers répondants provenant d'organisations clés et de mobiliser des ressources dans la communauté.

Profil des organismes participants : Ambulance Saint-Jean, Association de la sécurité civile du Québec (ASCQ), Association québécois des bénévoles en recherche et sauvetage (AQBRs), Armée du Salut, Garde côtière auxiliaire canadienne, Radio amateur du Québec(RAQI) et Sauvetage et recherche aériens du Québec (SERABEC)

EMPLOYÉS À L'ÉTRANGER : DEVOIR DE DILIGENCE DES EMPLOYEURS

27 septembre de 8h à Midi : Matinée-conférence

Conférenciers et sujets :

- Me Louis P. Bernier, Droits et obligations des employeurs
- Lili-Ann Mitchell, Processus et mise en place d'un bon programme de sécurité
- Benoit Suire & Yann Pineau Exemples de programmes à Radio-Canada et La Presse
- Patrick Collette (remplacé) : Processus de réponse : Évacuation médicale et extraction

JOURNÉE FORMATION BÉNÉVOLES EN SÉCURITÉ CIVILE

5 novembre de 12 h à 13 h : Formation

Sujet : L'objectif était de répondre aux nombreuses interrogations qui concernent le système « Québec en Alerte » qui permet au ministère de la Sécurité publique (MSP) d'alerter rapidement les Québécois lors d'événements qui présentent une menace réelle ou imminente pour leur vie ou leur sécurité.

- Bref historique du projet;
- Survol sur la réglementation;
- Comment fonctionne l'alerte (mécanique - technique basée sur protocole d'alerte commun);
- Processus d'alerte au Québec;
- Les contraintes;
- Les prochaines étapes.

LA GRANDE SECOURSSE DU QUÉBEC

L'Association de sécurité civile du Québec a de nouveau réalisé l'exercice de « La Grande Secousse » pour cette troisième édition provinciale en collaboration avec le Musée de la civilisation de Québec.

Par cette initiative, l'Association souhaitait inciter la population québécoise à se joindre aux 56 millions de personnes un peu partout dans le monde qui ont posé les gestes de « se baisser, s'abriter et s'agripper ». Cet exercice fut aussi une occasion privilégiée de sensibiliser la population aux autres dimensions entourant une situation d'exception.

En plus de permettre à la population de connaître les bons comportements à adopter en cas de tremblement de terre, cet exercice sensibilisait les citoyens à la sécurité civile et encourageait la préparation générale des citoyens en cas de sinistre. L'exercice amenait aussi une conjoncture favorable afin de mettre en valeur la mission de l'ASCQ.

Rappelons que concrètement, la Grande Secousse est un exercice d'une minute durant laquelle tous les participants inscrits, où qu'ils soient, répètent les gestes de « se baisser, s'abriter et s'agripper ». La préparation physique et l'exécution de l'exercice sont simples. L'absence de coûts est un avantage important de cet outil à très grande visibilité. Cette troisième édition a mobilisé un peu plus de 40 000 participants, a fait l'objet d'une campagne médiatique nationale et d'une couverture de presse importante sur tout le Québec.

OBJECTIF 3.2 : AUGMENTER LES PARTENARIATS (transversalité)

COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ CIVILE - 2017

Au cours de la dernière année, l'ASCQ a participé activement aux échanges préparatoires en vue du prochain Colloque sur la Sécurité civile du Ministère de la Sécurité publique du Québec. Ce colloque se tiendra à Lévis, les 16, 17 et 18 octobre 2017, sous le thème « *La sécurité civile, une responsabilité partagée* ».

AXE 4 : GOUVERNANCE

Rencontres du Conseil d'administration et du Conseil exécutif

Le Conseil d'administration de l'ASCQ a tenu cinq rencontres au cours de l'année 2016 pour la gestion des affaires courantes, soit cinq séances régulières les 21 janvier, 17 février, 15 avril, 17 juin et 4 novembre. Les rencontres ont eu lieu au Bureau régional de la sécurité civile du Ministère de la Sécurité publique de Trois-Rivières et à la direction de la sécurité civile du Service de sécurité incendie de Montréal.

Il n'y a eu aucun élément particulier nécessitant une rencontre du Comité exécutif pour l'année 2016.

Les comptes rendus des séances du Conseil d'administration sont disponibles sur demande.

Objectif 4.1 : Le financement de l'association

PROGRAMME DE COMMANDITES

Le Conseil d'administration, en conformité avec ses orientations stratégiques et son objectif de financement, a réalisé un programme de commandites. Toutefois, considérant l'importance de réaliser adéquatement l'implantation d'un tel programme, l'Association souhaite disposer du temps et des ressources dédiées nécessaires à sa mise en place.

Objectif 4.2 : Être une organisation éthique - COMITÉ D'ÉTHIQUE

Les membres du Comité d'éthique sont Guy Dufour, Karine St-Denis (représentante des membres de l'ASCQ) et Karl Brochu (coordonnateur et représentant du conseil d'administration).

Le comité d'éthique vise à :

- Maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'administration de l'Association;
- Assurer le respect par les membres du Conseil d'administration des règles, la divulgation des intérêts et l'application de la ligne de conduite vis-à-vis des conflits d'intérêts;
- Assurer la mise sur pied d'un mécanisme permettant au public de communiquer avec l'Association et d'obtenir des réponses concernant l'éthique ;
- Assurer de rendre compte des actions du comité au rapport annuel de l'Association.

Aucune plainte n'a été rapportée au Comité d'éthique de l'ASCQ en 2016.

Processus de nomination

Les membres du Comité d'éthique sont nommés pour une année selon le processus suivant :

1. Le membre du Comité exécutif est nommé par le Comité exécutif pour faire suite à une proposition.
2. Le membre du Conseil d'administration est élu lors de la première rencontre du Conseil d'administration par un vote secret. Au moment de l'élection des membres du Conseil d'administration, chaque candidat devra indiquer dans le formulaire de mise en candidature s'il souhaite ou non en faire partie.
3. Le membre de l'ASCQ qui ne fait pas partie du Conseil d'administration et qui désire faire partie du Comité d'éthique devra déposer sa candidature à l'assemblée générale. Le membre sera élu, par vote secret, lors de l'assemblée générale. Un processus de mise en candidature sera réalisé en parallèle avec la mise en candidature des directeurs de l'association. Le site de l'association permettra également les mises en candidatures.
4. Au cours de sa première réunion, le comité d'éthique nommera un coordonnateur.
5. En cas du retrait d'un membre du comité éthique, le Conseil d'administration nommera une personne pour compléter le mandat annuel.

Objectif 4.3 : Assurer une saine gestion financière

RAPPORT FINANCIER²

En 2015, l'ASCQ a renoué à une gestion équilibrée de ses finances, avec un léger surplus de 21 \$, et ce après trois années de déficit. Cette année encore, soit en 2016, l'ASCQ annonce un surplus de 2 794,60 \$.

Ce redressement financier est le résultat de la mise en œuvre du plan d'actions et d'orientations budgétaires établi en 2013 dont l'objectif était de retrouver l'équilibre entre les opérations régulières et les dépenses administratives d'ici l'année 2016.

État des résultats financiers de l'ASCQ – 2016

Section – Revenus	
Cotisation annuelle	12 675,00 \$
Activités et formations	2 405,00 \$
Certification	2 400,00 \$
Colloque	2 000,00 \$
Commandite ASCQ (RDV-Bénévoles)	1 250,00 \$
Commandite Grande Secousse	26 250,00 \$
Salon de la sécurité civile (colloque)	
Subvention	
Ristourne	
Compte à recevoir	10 000,00 \$
Total des revenus	56 980,00 \$

Section Dépenses	
Frais d'administration	248,86
Frais d'opération et de fonctionnement	21 959,32
Frais de communication et de publicité	814,02
Certification	86,32
Activités de formation	401,23
Projets	25 693,29
Comptes à payer	4 982,06
Total des dépenses	54 185,40

Excédent des revenus sur les dépenses	2 794,60
--	-----------------

² Les états financiers présentés ci-dessus n'ont pas fait l'objet d'une vérification comptable au moment de la production de ce rapport.

Bilan au 31 décembre 2016

Actif	
Actif à court terme	
Encaisse au 31 décembre 2016	51 307,16 \$
Placement temporaire	0 \$
Apport à recevoir	10 000,00 \$
Frais payés d'avance	0 \$
Actif à long terme	0 \$
Total de l'actif	<u>61 307,16 \$</u>
Passif	
Passif à court terme	0,00 \$
Produits perçus d'avance	0,00 \$
Comptes fournisseurs à payer	431,16 \$
Charges à payer	4 550,90 \$
Passif à long terme	0,00 \$
Total du passif	<u>4 982,06 \$</u>
Actif net	<u>56 325,10 \$</u>
TOTAL	<u>56 325,10 \$</u>

Le bilan au 31 décembre 2016 qui apparaît au tableau démontre que l'Association dispose des liquidités nécessaires pour investir dans d'éventuels nouveaux projets au cours des prochaines années.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU CA

Guy Dufour

Président
Centre RISC
Campus Notre-Dame-de-Foy

Louise Bradette

Vice-Présidente
Ville de Montréal

Carolyn Larouche

Trésorière
Ville de Québec

Frédéric Gagnon-Parent

Directeur
Bell Canada

Denis Bordeleau

Secrétaire
Bell Canada

Karl Brochu

Directeur
Aéroport de Montréal

Marc Maltais

Directeur
Communauté Métropolitaine de Montréal

Simon Harvey

Directeur
Ville de Mirabel

Yves Dubeau

Directeur
Yves Dubeau Service-conseil

Isabelle Primeau

Directrice
Premier continuum

Marc Guay

Directeur
Ville de Lévis

Claudie Laberge

Directrice
Croix-Rouge canadienne, Division du Québec

Delphine Micouveau

Directrice
Étudiante

Éric Martel

Directeur
Ville de Rigaud

Éric Houde *

Délégué
Ministère de la Sécurité publique

* Le délégué du ministère de la Sécurité publique n'a pas le droit de vote.

PARTENAIRES, MEMBRES CORPORATIFS ET COLLABORATEURS

PARTENAIRES

- Le ministère de la Sécurité publique ;
- Le Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs (CRAIM) ;
- Le Réseau d'échange en continuité des opérations (RÉCO-Québec).

LES MEMBRES CORPORATIFS

- Aéroports de Montréal ;
- Aéroport de Québec ;
- Association d'aide aux sinistrés des Basses-Laurentides ;
- Bell Canada ;
- Bureau d'assurance du Canada ;
- Bureau de la Sécurité civile de la Ville de Québec ;
- Centrale d'appels d'urgence de Chaudière-Appalaches (CAUCA) ;
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS) ;
- Centre RISC - Campus Notre-Dame-de-Foy ;
- Centre risque et performance de l'École Polytechnique de Montréal ;
- Communauté métropolitaine de Montréal ;
- Croix-Rouge canadienne, division du Québec ;
- Direction de sécurité civile de la Ville de Montréal ;
- Direction du service de la sécurité incendie, Ville de Lévis ;
- EXO-360 inc. ;
- Hovercam Imagerie aérienne ;
- Ivanhoé Cambridge ;
- Ministère de la Sécurité publique ;
- Ministère des Transports du Québec ;
- Multi Risques International ;
- Prudent Groupe Conseil ;
- Sécurité Incendie Ville de Boisbriand ;
- Service d'intervention d'urgence Centre-du-Québec (S.I.U.C.Q.) ;
- Sûreté du Québec ;
- Université du Québec à Montréal (UQAM) ;
- Ville de Saint-Colomban.

LES COLLABORATEURS

- Bell Canada, notamment pour les ponts téléphoniques, la salle pour l'AGA et l'espace d'entreposage.
- Centre RISC - Campus Notre-Dame-de-Foy, notamment pour le support TI de bureautique.
- Direction de sécurité civile de la Ville de Montréal, notamment pour les réunions du CA et pour la salle d'examen de certification.
- Bureau régional de la sécurité civile du Ministère de la Sécurité publique de Trois-Rivières pour le prêt de salles lors des réunions du CA.